

Extrait de délibération

Comité syndical 26 juin 2023 - Parthenay

L'An Deux Mille Vingt -Trois le vingt-six juin à 18h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Sauze Magalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 18 avril 2023
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 14 titulaires, 2 suppléants
Absents, excusés : 17 titulaires, 29 suppléants
Votants : 16

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés Et /ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, CHABAUTY Gérard,	FOUILLET Olivier, BIRONNEAU Pascal		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, GAILLARD Didier, CHEVALIER Éric, DIEUMEGARD Claude, PARNAUDEAU Guillaume, CLEMENT Guillaume, BACLE Jérôme,	BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, GUERIN Jean-Claude,	PROUST Magaly, PARNAUDEAU Thierry	
Val de Gâtine	ATTOU Yves, RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, BARANGER Johann,	BAILLY Christiane, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corinne, OLIVIER Pascal, BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, TAVERNEAU Danielle,		

LEADER 2023-2027 : Promouvoir les producteurs engagés dans l'agroécologie via un évènement gastronomique

Cette action est présentée au titre des actions de préfiguration du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine. La Gâtine poitevine est historiquement une terre de polyculture-élevage. Cette activité emblématique et les menaces qui pèsent sur sa capacité à être pérenne représentent les enjeux principaux ayant mené au projet de Parc naturel régional. Si la Gâtine ne possède pas un unique produit gastronomique phare, elle dispose d'un panel de productions riches et pour certaines renommées (Parthenaise, beurre, pomme clochard, agneau ...). Il apparaît opportun de créer des liens entre les filières de production pour en faciliter la promotion auprès des consommateurs.

Ce projet est initié par des élus et acteurs locaux souhaitant valoriser et promouvoir les producteurs locaux et leurs productions. Il se concrétise par un évènement pour promouvoir et déguster des produits locaux transformés par un chef renommé sous l'angle de l'excellence. La démarche visera également à valoriser ces productions et producteurs au-delà de l'évènement via des outils de communication et à engager un accompagnement des producteurs souhaitant faire évoluer leurs productions vers des filières de qualité et labellisées. La qualité des produits s'inscrit également dans l'impact du mode de production sur l'environnement, cette action poursuivra l'objectif de valoriser les productions locales en filière de qualité et engagées dans des démarches d'agroécologie.

Le plan de financement prévisionnel pour cette action prévue de juin 2023 à mars 2024 est le suivant :

Plan de financement prévisionnel			
Promouvoir les producteurs engagés dans l'agroécologie via un évènement gastronomique			
Dépenses		Prévisionnel recettes	
Postes de dépenses	Coût	Financier	Prévisionnel
Prestation d'un chef cuisinier Action de médiation : atelier de valorisation des produits locaux	7 000 €	Région Nouvelle-Aquitaine	8 000 €
Conception et diffusion de supports de communication	14 000 €	Fonds européens : LEADER	25 000 €
Prestations techniques	6 100 €		
Honoraires : action de formation des producteurs locaux	3 500 €		
Temps de travail agent PETR : pilotage du projet	2 000 €		
TOTAL	33 000 €	TOTAL	33 000 €

Les membres du Comité Syndical :

- valident le budget prévisionnel pour promouvoir les producteurs engagés dans l'agroécologie sous l'angle de l'excellence via un évènement gastronomique
- autorisent le Président du Pays de Gâtine à engager la demande de subvention auprès de la Régie Fonds Européens de la Région Nouvelle Aquitaine et à signer tous les documents nécessaires à l'obtention et au versement de cette subvention.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD